



filpac cgt

Chambre Syndicale Typographique Niçoise

• Le bureau, le 22 mars 2023

SOUTIEN AUX CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE DU GROUPE NICE-MATIN

Suite au mouvement du Collectif des Correspondants locaux de Presse Var-Matin, la CSTN-CGT ainsi que la Filpac CGT apportent tout leur soutien aux revendications des CLP du Groupe Nice-Matin.

- **Augmentation de leurs honoraires de 40 %**
- **Augmentation de l'indemnisation kilométrique, et prise en compte dès le 1^{er} kilomètre**
- **Remboursement des frais de stationnement**
- **Forfait annuel de participation aux abonnements téléphoniques, et internet**
- **Meilleur soutien en cas de difficulté lors de la rédaction d'un article, notamment en cas de pressions exercées par un élu de la ville.**

En plus de la hausse du coût de la vie et la baisse du pouvoir d'achat les Correspondants Locaux de Presse du Groupe Nice-Matin ne doivent pas pâtir de la baisse de pagination, leur travail exemplaire et complémentaire depuis toujours au sein de notre rédaction permet un maillage local sans faille et la satisfaction de nombreux lecteurs (milieu associatif, clubs sportifs...)!

Malgré tout, les revenus des CLP du Groupe Nice-Matin n'ont pas été rehaussés alors que tout travail mérite un revenu décent. •



Var-matin

Groupe Nice-matin

A l'attention de monsieur Denis Carreaux

Directeur des rédactions

par mail : dcarreaux@nicematin.fr

A Toulon, le 20 mars 2023,

Objet : revalorisation des traitements et indemnités des correspondants locaux de presse

Monsieur le directeur,

Par leur maillage de proximité, les correspondants locaux de presse constituent un relais indispensable au fonctionnement de la presse quotidienne régionale, leur nombre étant en moyenne cinq fois supérieur à celui du corps des journalistes.

En qualité de correspondants locaux de presse, nous mettons gracieusement à la disposition du groupe Nice-Matin nos outils personnels, à savoir nos téléphones, appareils photos, ordinateurs et bureaux, ainsi que nos véhicules sans la moindre contrepartie. Au demeurant, nous ne sommes pas défrayés de nos déplacements ni des autres frais pourtant indispensables à l'exercice de nos fonctions : connexion internet, abonnement téléphonique, électricité, stationnement en centre-ville, etc.

Pourtant, malgré la hausse du coût de la vie que nous subissons depuis plusieurs mois, nos indemnités n'ont pas été revalorisées et nos frais de déplacement demeurent inchangés. Cette situation est constante depuis plus de vingt ans, ce qui contribue à la dégradation progressive de nos conditions d'exercice, de sorte qu'il est chaque année plus difficile pour nous d'exercer nos fonctions.

Pour ces raisons, nous vous prions de bien vouloir trouver, successivement, le détail de nos revendications :

- Augmentation des honoraires de 40 %,
- Augmentation de l'indemnisation kilométrique, prise en compte dès le premier kilomètre et remboursement des frais de stationnement,
- forfait annuel de participation aux frais téléphoniques et internet,
- Meilleur soutien en cas de difficultés lors de la rédaction d'un article, notamment en cas de pressions exercées par un élu de la ville.

Dans ces conditions, nous souhaitons élaborer ensemble un calendrier des négociations afin que de nouveaux barèmes soient appliqués, à défaut de quoi nous serons contraints de réduire dès ce jour notre contribution à l'élaboration du journal, et ceci de manière progressive et illimitée.

Nous précisons que nous bénéficions du soutien du collectif national des correspondants locaux de presse, qui est rendu destinataires des présentes.

Nous vous prions de croire, monsieur le directeur, en l'assurance de notre parfaite considération.